

# Budget Primitif 2025

## du Budget Annexe Eau Brute de la Commune de Vergèze

\*

### Note de Présentation Brève et Synthétique des Résultats

L'article 107 de la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 modifie les articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales, relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Les communes doivent réaliser une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au budget primitif et au compte administratif.

\*

**Les éléments ci-dessous présentent le projet de Budget Primitif 2025 avec pour mémoire le budget de l'année 2024 (€uro HT)**

Le Compte administratif 2024 est clôturé et présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement : Excédent d'un montant de 0 €

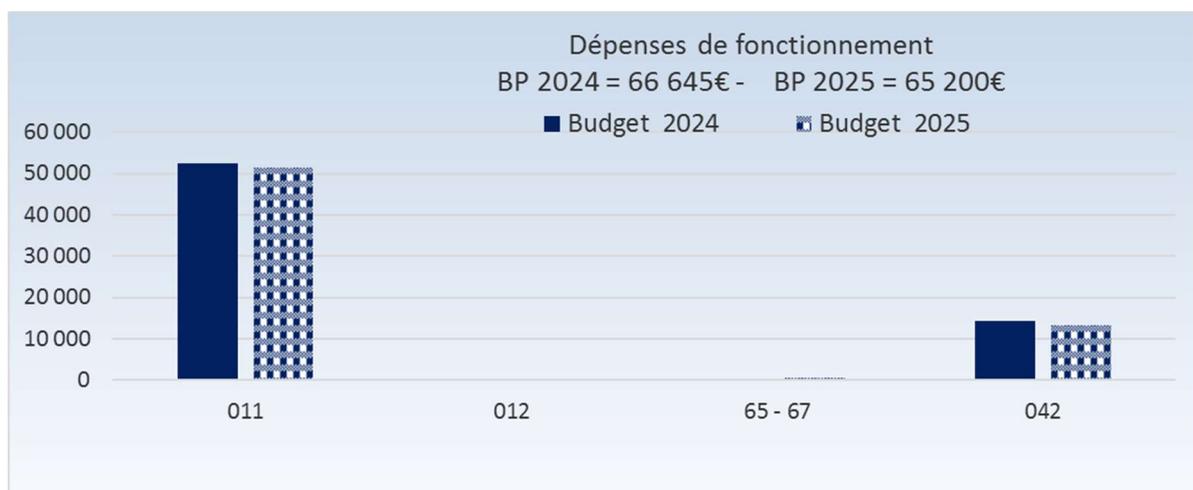
Section d'investissement : Excédent d'un montant de 74 932.37 €

Reporté sur la section d'investissement dès le Budget primitif 2025

\*

**Les dépenses de fonctionnement :**

	Dépenses de fonctionnement	Budget 2024	Budget 2025
011	Charges à Caractère Général	52 300	51 485
012	Charges de Personnel	0	0
65 - 67	Autres Charges Gestion Courante et Charges exceptionnell	115	515
042	Opération d'ordre S/S	14 230	13 200
	<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>66 645</b>	<b>65 200</b>



**011 – Charges à caractère général**  
Dépenses imputées sur ce chapitre :

**BP 2024 : 52 300€**

**BP 2025 : 51 485€**

- l'achat de l'eau en gros à la société BRL,
- les dépenses de fonctionnement liées à la mise en place des compteurs et aux petites réparations sur réseaux.

**012 - Charges de Personnel**

BP 2024 : 0€

BP 2025 : 0€

Il s'agit de la répercution de la charge de personnel correspondant au temps passé par un agent de la commune pour suivre ce budget. Il n'y a plus d'agent affecté au suivi de ce budget depuis 2023.

**Chapitres 65 et 67 charges de gestion courante et charges exceptionnelles :**

BP 2024 : 115€

BP 2025 : 515€

Des crédits sont ouverts pour permettre si besoin de passer une dépense au cours de l'année.

**042 Opérations d'ordre de transfert entre sections :**

BP 2024 : 14 230€

BP 2025 : 13 200€

ce chapitre retrace les écritures d'ordre d'amortissement qui génèrent une dépense en fonctionnement et parallèlement une recette en investissement du même montant.

**002 Résultat de fonctionnement reporté :**

BP 2024 : 0€

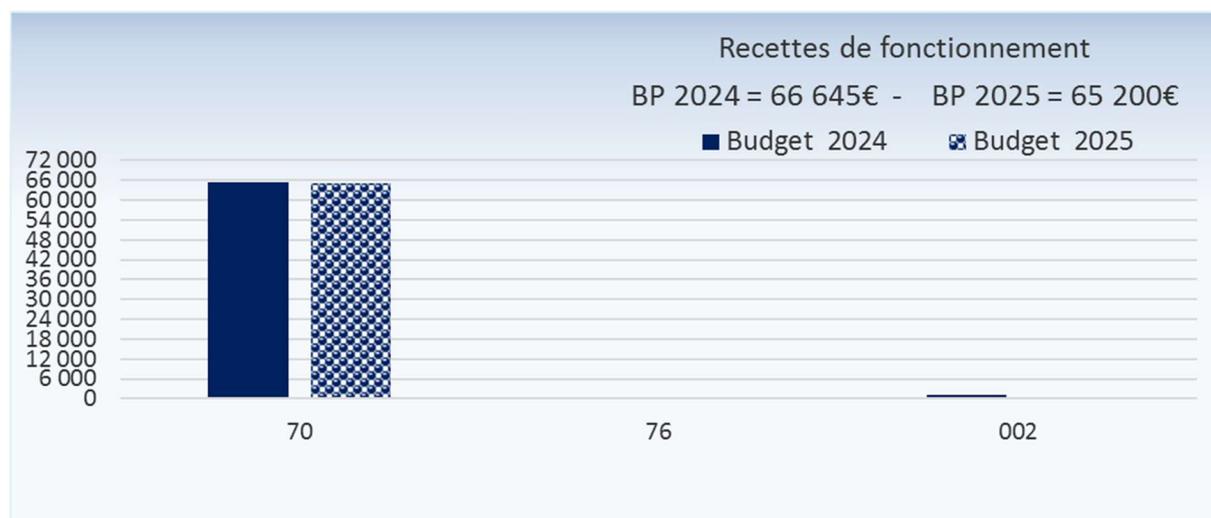
BP 2025 : 0€

En 2024 le compte administratif ne présente pas d'excédent de fonctionnement

\*

**Les recettes de fonctionnement :**

	Recettes de fonctionnement	Budget 2024	Budget 2025
70	Produit des Services des Domaines	65 549	65 200
76	Produits financiers	0	0
002	excédent de fonctionnement	1 096	0
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>66 645</b>	<b>65 200</b>



**70 Produits des services, du domaine et ventes diverses :**

BP 2024 : 65 549€

BP 2025 : 65 200€

correspond à la vente de l'eau aux usagers du service

**002 Résultat de fonctionnement reporté :**

BP 2024 : 1 096.39€

BP 2025 : 0 €

ce compte enregistre l'excédent de fonctionnement de l'année n-1

\*

## Les dépenses d'investissement :

	Dépenses d'investissement	Budget 2024	Budget 2025
16	Remboursement d'Emprunts (Capital)	5 334	5 334
21	Immobilisations Corporelles	90 129	82 798
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>95 463</b>	<b>88 132</b>



### 16 Emprunts et dettes assimilées :

**BP 2024 : 5 334 €**

**BP 2025 : 5 334€**

le budget annexe d'eau brute rembourse chaque année 1/30<sup>ème</sup> de l'avance versée par le budget principal en 2008 pour réaliser les investissements de 160 000 € pour la construction de la canalisation principale d'eau brute.

### 21 Immobilisations corporelles :

**BP 2024 : 90 129€**

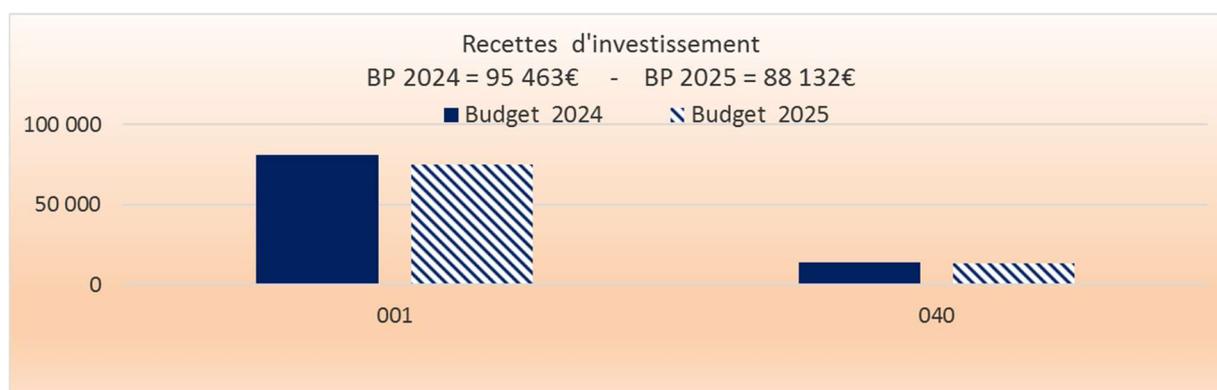
**BP 2025 : 82 798€**

des crédits sont prévus pour réaliser des travaux d'investissement sur le réseau d'eau brute.

\*

## Les recettes d'investissement :

	Recettes d'investissement	Budget 2024	Budget 2025
001	Résultat reporté	81 233	74 932
040	Opération d'ordre S/S	14 230	13 200
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>95 463</b>	<b>88 132</b>



### 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : BP 2024 : 81 233€ BP 2025 : 74 932€

Enregistre la reprise de l'excédent n-1 : 74 932.37 €,

### 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections :

**BP 2024 : 14 230€**

**BP 2025 : 13 200€**

Enregistre les recettes d'amortissement (écritures d'ordre) en concordances avec la dépense inscrite en dépenses de fonctionnement : 13 200 €.

\*

Le budget primitif 2024 du budget annexe de l'eau brute s'équilibre comme suit :

<b>Budget Primitif 2025</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<i>Section de fonctionnement</i>	<b>65 200</b>	<b>65 200</b>
<i>Section d'investissement</i>	<b>88 132</b>	<b>88 132</b>
<b>Total</b>	<b>153 332</b>	<b>153 332</b>